GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — — — avec sapin
— — — — — avec pin blanc et/ou épinette noire
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — — avec pin gris
— — — — — — — — avec pin blanc
— — — — — — — — — avec épinette noire
— — — — — — — — — — avec mélèze
— — — — — — — — — — — avec épinette blanche
— — — — — — — — — — — — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdres)
— — — avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — — avec épinette noire
— — — — — — — — (plantation épinette blanche)
— — — — — — — — (plantation de Norvège)
— — — — — — — — (plantation épinette noire)
— — — — — — — — (plantation épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdres)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — — à pin rouge
— — — — à pin gris
— — — — à mélèze
— — — — à peuplier
— — — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin (le pin occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — — avec thuya (cèdres)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec peuplier
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge (plantation)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdres)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — avec orme
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdres)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze brun)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — — avec résineux
— — — — — — — avec sapin
Bouleau à feuilles blanches avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — — avec pin blanc
— — — — — — — — avec pin rouge
— — — — — — — — — avec résineux
Bouleau à feuilles jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peupleraie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Épinette noire avec résineux
Feuillus résineux
Mélanges à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — à peuplement mixte
Bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peupleraie
Frênaie rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — à bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Journe

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle en damier
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivantes
⊖ 1 à 50 %
⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Coupe sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 "
150 "	121-et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-70 (ans)	30-70 (ans)
100-50 "	30-80 "
100-70 "	50-80 "
100-90 "	50-100 "
100-120 "	70-100 "
100-150 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges simples de 90 ans; autres peuplements majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1	2	3	4	5	6
		2m	10m	15m	7m	4m	
A		A1	A2	A3	A4	A5	6
B	90%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30%	mince
Moyenne	31 à 60 %	¶
Forte	61 à 90 %	¶
Abrupte	91% et plus	¶

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 93 C 13 cp 50 E 5
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

B C 5 s 6 B 01
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL-ROCHE LTÉE
SIGNATURE: Jacques Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987
Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93
Unité d'aménagement: 2*
Unité de sondage: 5
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 15
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 34205*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97800
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4986*
Région écologique: 11a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-16	22-J-13	22-I-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-9	22-J-12	22-I-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-8	22-J-5	22-I-6	

22 J/12 S.O.